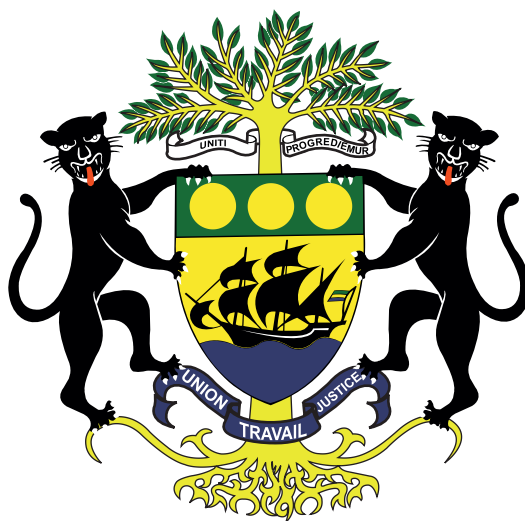


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE: FONCTION PUBLIQUE
ET MODERNISATION DE L'ETAT

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
<u>MISSION FONCTION PUBLIQUE ET MODERNISATION DE L'ETAT</u>	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	7
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	8
<u>PROGRAMME FONCTION PUBLIQUE</u>	9
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	10
PRESENTATION DU PROGRAMME	10
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	12
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	17
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	17
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	18
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	19
PRESENTATION DU PROGRAMME	19
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	19
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	20
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	20
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	20
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	21
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	22
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	24
<u>PROGRAMME MODERNISATION DE L'ETAT</u>	26
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	27
PRESENTATION DU PROGRAMME	27
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	29
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	32
PRESENTATION DU PROGRAMME	32
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	34
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	35
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	35
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE FONCTION PUBLIQUE ET</u>	

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	37
PRESENTATION DU PROGRAMME	37
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	39
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	42
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	42
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	43
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	44
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	44
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	44
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	45
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	45
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	45
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	46
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	46

MISSION FONCTION PUBLIQUE ET MODERNISATION DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

La Mission "Fonction Publique et Modernisation de l'Etat" qui était ministérielle jusqu'à la composition du Gouvernement du 02 octobre 2016, est portée par le Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Modernisation des Cadres Juridiques et Institutionnels. A la faveur de ce nouveau Gouvernement, elle est également portée par le Ministre de la Réforme de l'Etat.

Toutefois, le présent rapport annuel de performance ne concerne que le périmètre du Ministère en charge de la Fonction Publique qui a exécuté entièrement les crédits de la mission ministérielle en 2016.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016, la mission "Fonction Publique et Modernisation de l'Etat" était en charge de la politique gouvernementale en matière de gestion des ressources humaines de l'Etat et de réforme administrative.

A ce titre, elle était chargée de l'orientation, de la gestion, de la formation et du contrôle de gestion des personnels civil, judiciaire et militaire de l'Etat depuis la mise en œuvre du nouveau système de rémunération (NSR) d'une part, d'initier et de mettre en œuvre toute réforme en matière administrative, notamment dans le cadre de la gestion des structures, d'autre part.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les attributions du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Modernisation des Cadres Juridiques et Institutionnels sont définies par :

Le Décret n° 0309/PR/MFPRAMCJI du 25 septembre 2014 portant attributions et organisation du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Modernisation des Cadres Juridiques et Institutionnels .

PRINCIPALES REFORMES

La mission "Fonction Publique et Modernisation de l'Etat" a poursuivi la réforme de la gestion des ressources humaines initiée lorsque son périmètre était comprise dans la mission « Gestion des Finances Publiques et des Ressources Humaines ».

Aussi les crédits sollicités en 2016 ont-ils participé à la mise en œuvre et à l'opérationnalisation des Directions Centrales des Ressources Humaines (DCRH), du Système Intégré des Ressources Humaines et de Paie (SIRHP) et à l'effectivité de la réforme administrative.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectifs Stratégiques	Indicateurs	2015 Réalisé	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)
N°1 : Mise en Place et Opérationnalisation des DCRH	Part des actes de gestion élaborés par les DCRH	N/A	15%	7%	-8%
	Part des actes de gestion devant être signés dans l'année et qui sont signés au-delà du délai maximum.	N/A	50%	66%	16%
	Nombre de journées d'information/communication/formation dispensées aux DCRH dans l'année	N/A	4	1	-3
N°2 : Recenser et analyser les procédures, formalités et démarches administratives	Procédures, formalités et démarches administratives identifiées	25%	50%	10%	-40%
	Procédures, formalités et démarches administratives analysées	25%	50%	10%	-40%
N°3 : Actualiser et créer la nomenclature et les codes des établissements administratifs dans la Fonction Publique.	Actualisation des codes d'établissements administratifs	25%	100%	10%	-90%

NA : non applicable

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
		(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
N°28.892	Programme Fonction Publique	2 261 457 716	1 876 445 311	385 012 405	2 261 457 716	1 876 445 311	385 012 405
28.892.1	Action Gestion des Ressources Humaines	671 041 616	460 354 802	210 686 814	671 041 616	460 354 802	210 686 814
28.892.2	Action Gestion Administrative	203 200 616	149 647 829	53 552 787	203 200 616	149 647 829	53 552 787
28.892.3	Action Formation	1 387 215 484	1 266 442 680	120 772 804	1 387 215 484	1 266 442 680	120 772 804
N°28.899	Programme Modernisation de l'Etat	175 000 000	117 700 000	57 300 000	175 000 000	117 700 000	57 300 000
28.899.1	Action Réforme Administrative	175 000 000	117 700 000	57 300 000	175 000 000	117 700 000	57 300 000
N°28.906	Programme Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat	338 840 000	983 269 281	-644 429 281	338 840 000	983 269 281	-644 429 281
28.906.1	Action Pilotage de la Stratégie Ministérielle	121 076 924	487 438 293	-366 361 369	121 076 924	487 438 293	-366 361 369
28.906.2	Action Coordination Administrative	217 763 076	495 830 988	-278 067 912	217 763 076	495 830 988	-278 067 912
Total pour la mission		2 775 297 716	2 977 414 592	-202 116 876	2 775 297 714	2 977 414 592	-202 116 876

Explication des principaux écarts :

La mission "Fonction Publique et Modernisation de l'Etat", a exécuté un montant de crédits de **2 977 414 592 F CFA** contre une autorisation parlementaire de **2 775 297 714 F CFA** en AE et en CP ; soit un dépassement de **202 116 878 FCFA**. Le taux d'exécution ressort à **107%**.

Ce niveau d'exécution se justifie par les transferts de crédits dont a bénéficié le programme " Programme Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat".

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
N°28.892 Programme Fonction Publique	2 261 457 716	1 876 445 311	385 012 405	2 261 457 716	1 876 445 311	385 012 405
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	435 537 000	421 335 350	14 201 650	435 537 000	421 335 350	14 201 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 376 724 716	1 170 169 961	206 554 755	1 376 724 716	1 170 169 961	206 554 755
Titre 4. Dépenses de transfert	449 196 000	284 940 000	164 256 000	449 196 000	284 940 000	164 256 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N° 28.899 Programme Modernisation de l'Etat	175 000 000	117 700 000	57 300 000	175 000 000	117 700 000	57 300 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	35 000 000	28 950 600	6049 400	35 000 000	28 950 600	6049 400
Titre 3. Dépenses de biens et services	140 000 000	88 749 400	51 250 600	140 000 000	88 749 400	51 250 600
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	- ²	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°28.906 Programme Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat	338 840 000	983 269 281	-644 429 281	338 840 000	983 269 281	-644 429 281
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	38 840 000	56 367 500	-17 527 500	38 840 000	56 367 500	-17 527 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 000 000	653 892 181	-353 892 181	300 000 000	653 892 181	-353 892 181
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	273 009 600	-273 009 600	-	273 009 600	-273 009 600
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	2 775 297 716	2 977 414 592	-202 116 876	2 775 297 716	2 977 414 592	-202 116 876
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	509 377 000	506 653 450	2 723 550	509 377 000	506 653 450	2 723 550
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 816 724 716	1 912 811 542	-96 086 828	1 816 724 716	1 912 811 542	-96 086 828
Titre 4. Dépenses de transfert	449 196 000	284 940 000	164 256 000	449 196 000	284 940 000	164 256 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	273 009 600	-273 009 600	-	273 009 600	-273 009 600
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

L'exécution par titre se présente ainsi qu'il suit :

- **Titre 2** « dépenses de personnel » : **506 653 450 F CFA** exécutés sur **509 377 000 F CFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **99,47%**. Un écart de **2 723 550 F CFA** est observé.
- **Titre 3** « dépenses de biens et services » : **1 912 811 542 F CFA** exécutés sur **1 816 724 716 F CFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **105%**. Le dépassement de **96 086 826 F CFA** s'explique par des crédits supplémentaires reçus en cours d'année.
- **Titre 4** « dépenses de transferts » : **284 940 000 F CFA** exécutés sur **449 196 000 F CFA** prévus ; soit un taux d'exécution de **63,43%**. L'écart de **164 256 000 F CFA** se justifie par le reliquat des bourses de l'ENA et de l'EPCA ainsi que de la cotisation internationale au CAFRAD.
- **Titre 5** « dépenses d'investissement » : **273 009 600 F CFA** exécutés sur la base d'une dotation exceptionnelle reçue au cours de l'exercice budgétaire.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1		-	-
Titre 2	287 450	-	-
Titre 3	+481 086 116	-	-
Titre 4	-	-	-
Titre 5	+273 009 600	-	-
Titre 6	-	-	-
Total des mouvements d'AE	+ 754 383 166	-	-

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1	-	-	-	-
Titre 2	287 450	-	-	-
Titre 3	+481 086 116	-	-	-
Titre 4	-	-	-	-
Titre 5	+273 009 600	-	-	-
Titre 6	-	-	-	-
Total des mouvements de CP	+ 754 383 166	-	-	-

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les transferts enregistrés s'expliquent notamment par :

- le besoin de crédits supplémentaires exprimé par le Chef de File de la Mission "Fonction Publique et Modernisation de l'Etat" afin de mettre en œuvre les mesures gouvernementales relatives aux engagements pris pour les 100 premiers jours du nouveau Gouvernement d'octobre 2016 ; soit **481 086 116 FCFA**.
- le souci de redynamiser le PAI-DRH, soit **273 009 600 FCFA** de crédits supplémentaires en titre 5.

PROGRAMME FONCTION PUBLIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Fonction Publique" vise la déconcentration et la professionnalisation de la gestion des agents de l'Etat. Pour ce faire, un processus de déconcentration de la gestion des carrières et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques RH au niveau des départements ministériels d'une part et de repositionnement de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGFP) sur son rôle de prescripteur de la norme, de pilote et de coordonnateur de l'activité d'autre part a été initié depuis 2013. Ce processus a connu un grand développement en 2015 avec la formation des agents aux métiers de la GRH, l'identification des bureaux des DCRH dans les Ministères et la nomination de leurs personnels d'encadrement auxquels le Ministère a remis des kits DCRH pour l'implémentation de la formation au sein de leurs lieux d'affectation.

Le programme "Fonction Publique" est porté en 2016 par le Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique, responsable du programme. Il est appuyé, s'agissant de la formation, par l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA) : opérateurs du programme "Fonction publique". La formation des cadres à haut potentiel relève de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) ; l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA) formant, quant à elle, les cadres des niveaux intermédiaires et les agents d'exécution.

Le champ du programme recouvrait initialement :

- la gestion administrative, qui consiste à assurer le suivi des carrières administratives des agents civils de l'Etat en matière d'actes administratifs (intégration, engagement,...).
- la gestion des ressources humaines, avec la mise en place d'outils qui permettront aux gestionnaires des ressources humaines de gérer de façon optimale les personnels de leur administration et de mettre en valeur les compétences des agents civils de l'Etat.

Ce champ s'est étendu, avec la mise en œuvre du NSR (nouveau système de rémunération) à :

- la gestion des forces de défense et de sécurité, car elle incombait à des centres de gestion délégués distincts de celui de la Fonction Publique ;
- la gestion des magistrats, qui était prise en charge, du fait de la séparation des pouvoirs, par un centre de gestion autonome.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Fonction Publique" est constitué des trois (3) actions, à savoir : Gestion des ressources humaines, Gestion administrative et Formation.

La DGFP est en charge de l'élaboration de la norme dans ces différents domaines et de la politique en matière de formation continue.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les défis de la réforme de la gestion des ressources humaines de l'Etat menée depuis 2012 sont multiples, notamment la maîtrise de l'évolution quantitative et qualitative des effectifs.

Le plan opérationnel Gabon émergent 2011-2016 fait ressortir que :

- le budget de fonctionnement est consommé en 2010 à hauteur de 40% par la solde permanente des agents de l'Etat, ce qui traduit la taille importante des effectifs de la Fonction Publique ;
- le nombre d'agents de l'administration publique centrale (présidence de la République, Ministères et Parlement) s'élevait à plus de 42 000 en 2010. Ce sureffectif a conduit à une masse salariale de plus de 17 Milliards de FCFA par mois en 2010.

ENJEUX

Les enjeux relatifs au programme "Fonction Publique" sont :

- Enjeu 1 : disposer d'une GRH permettant de tenir à jour, dans les plus brefs délais, la situation administrative de tous les agents civils de l'Etat,
- Enjeu 2 : être en mesure de maîtriser l'évaluation quantitative et qualitative des effectifs de l'administration civile de l'Etat,
- Enjeu 3 : mettre la GRH au service de l'atteinte des objectifs de performance de l'administration civile de l'Etat,
- Enjeu 4 : développer une GRH qui motive les agents à inscrire leurs projets professionnels et leurs actions dans la dynamique de performance impulsée au sein de l'administration d'Etat

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Mettre en place et opérationnaliser les DCRH ;

OBJECTIF N°2 : Maîtriser l'évolution des effectifs de la Fonction Publique par l'encadrement du recrutement ;

OBJECTIF N°3 : Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines Performante avec une Professionnalisation des Structures de Formation ;

OBJECTIF N°4 : Se doter des outils de base de la Gestion des Ressources Humaines ;

OBJECTIF N°5 : Disposer des dossiers individuels des agents complets ;

OBJECTIF N°6 : Mettre en œuvre une gestion Individualisée et personnalisée des Agents de la Fonction Publique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Mettre en place et Opérationnaliser les DCRH

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 15 % des actes de gestion (Titularisation/Confirmation et Avancement) sont élaborés par les DCRH pour les ministères.
- Résultat annuel N°2 : Moins de 50% des actes de gestion devant être signés dans l'année sont signés au-delà du délai maximum.
- Résultat annuel N°3 : 3 journées d'actions d'information/communication/formation dispensées aux DCRH

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 7% des actes de gestion (Titularisation, Confirmation et avancements) ont été élaborés par les DCRH pour les ministères.
- Résultat annuel N°2 : 66% des actes de gestion ont été signés dans l'année au-delà du délai maximum
- Résultat annuel N°2 : 1 journée d'actions d'information/communication/formation dispensée aux DCRH.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Part des actes de gestion élaborés par les DCRH	%	-	-	15	7	-8	15	100
Part des actes de gestion devant être signés dans l'année et qui sont signés au delà du délai maximum.	%	-	-	50	66	16	50	100
Nombre de journées d'information/communication/formation dispensées aux DCRH dans l'année	Nombre	-	-	4	1	-3	4	-

Source DGFP

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : En 2016, 7% des actes de gestion ont été élaborés par les DCRH contrairement au 15% escomptés. Le faible niveau de prise d'actes de gestion par les DCRH s'explique par la concentration de leurs activités sur les attentes immédiates du Nouveau Système de Rémunération des Agents de l'Etat (NSR). Ainsi, la fiabilisation du fichier des effectifs de chaque ministère, la définition des cadres organiques, l'élaboration des fiches de poste et l'inter connexion du progiciel FUR de la DGFP aux DCRH étaient la priorité en 2016.

Résultat annuel n° 2 : sur 3574 dossiers d'actes administratifs (titularisation, avancement et confirmation), 2361 dossiers sont signés au-delà du délai maximal ; soit 66%, ce qui représente une performance moindre que prévue.

Résultat annuel n°3: 1 journée d'information/communication/formation a été consacrée aux DCRH, contrairement aux 4 prévues dans le PAP. L'écart est dû à la réorientation des activités des DCRH vers la conception des organigrammes ministériels en vue de connaître la taille de chacun d'eux. Cependant l'exercice devra se poursuivre en 2017 pour que les DCRH sensibilisent et informent mieux les usagers.

En somme, même si certaines actions de notre objectif restent en deçà des prévisions, celui-ci est en bonne voie et permettra à la Fonction Publique de poursuivre sa mission d'installation des DCRH dans l'ensemble des administrations.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Maîtriser l'évolution des effectifs de la Fonction Publique par l'encadrement du recrutement.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 90 % des recrutements doivent être validés par la DGFP ;
- Résultat annuel N°2 : Contenir à 5 % le taux d'évolution des effectifs.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 90% des recrutements ont été validés par la DGFP ;
- Résultat annuel N°2 : évolution des effectifs à 3,17%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des recrutements validés par la DGFP	%	-	-	90	90	0	90	100
Taux d'évolution des effectifs	%	-	-	5	3,17	-1,83	5	1

Source DGFP

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n° 2 : en 2016, l'évolution des effectifs a été contenue à 3,17%. Ce résultat est expliqué par la décision du Gouvernement de suspendre les recrutements, à l'exception des secteurs « Education » et « Santé » d'une part, à l'implication de la DGFP dans l'organisation des concours administratifs d'autre part. Cette vision se poursuivra en 2017 pour arriver en 2018 à un taux d'évolution de 1%.

Résultat annuel n° 1 : 90% des recrutements ont été validés par la DGFP sur la base de 630 places, tous concours confondus. Cette bonne performance est due à l'implication de la DGFP dans l'organisation des concours administratifs autorisés par le Gouvernement. Cette tendance devra se poursuivre dans les prochaines années.

Il ressort qu'à travers les résultats enregistrés, l'atteinte de cet objectif qui est en bonne voie. Ainsi, la DGFP veut maîtriser l'ensemble des effectifs de la Fonction Publique ainsi que le recrutement par concours qui doit constituer le mode d'accès par excellence aux emplois publics.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines Performante avec une Professionnalisation des Structures de Formation.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 30% des agents de la DGFP et des DCRH sont formés à l'utilisation des tableaux de suivi de l'activité RH ;
- Résultat annuel N°2 : 30% du taux de remplissage des tableaux de suivi servis par l'ensemble des acteurs RH atteints ;
- Résultat annuel N°3 : 30% du taux d'avancement de l'élaboration du répertoire des établissements agréés réalisés ;
- Résultat annuel N°4 : 14 Ministères ont élaboré un plan de formation ;
- Résultat annuel N°5 : 25 matières d'enseignement dispensées à l'ENA ont fait l'objet d'une révision dans l'année ;
- Résultat annuel N°6 : 10% des administrations ont bénéficié des enseignements de l'ENA et de l'EPCA adaptés aux spécificités de leurs domaines d'activité ;
- Résultat annuel N°7 : 20 partenariats adaptés aux profils appropriés sont signés entre les administrations et les structures de formation ;
- Résultat annuel N°8 : Création à l'ENA de la filière de formation « Gestion des Ressources Humaines ».

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1 :** la part d'agents de la DGFP et des DCRH formés à l'utilisation des tableaux de suivi représente 100% ;
- **Résultat annuel N°2 :** le taux de remplissage des tableaux de suivi devant être servis par l'ensemble des acteurs RH s'élève à 30% ;
- **Résultat annuel N°3 :** le taux d'avancement de l'élaboration du répertoire des établissements agréés est de 25% ;
- **Résultat annuel N°4 :** aucun ministère n'a élaboré un plan de formation ;
- **Résultat annuel N°5 :** une matière d'enseignement dispensée à l'ENA a fait l'objet d'une révision dans l'année.
- **Résultat annuel N°6 :** 5 administrations ont bénéficié des enseignements de l'EPCA.
- **Résultat annuel N°7 :** 5 partenariats ont été signés avec l'ENA et 5 autres ont été adaptés aux profils appropriés des administrations avec signés l'EPCA ;
- **Résultat annuel N°8 :** la filière GRH n'a pas été créée à l'ENA.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux des agents de la DGFP et des DCRH formés à l'utilisation des tableaux de suivi de l'activité RH.	%	-	-	30	100	70	30	100
Taux de remplissage de tableaux de suivi devant être servis par l'ensemble des acteurs RH	%	-	-	30	30	0	40	100
Taux d'avancement du répertoire des établissements agréés	%	-	-	30	25	-5	30	100
Nombre des ministères ayant élaboré un plan de formation	Nombre	-	-	14	0	-14	14	100
Nombre de matières d'enseignement dispensées à l'ENA ayant fait l'objet d'une révision dans l'année	Nombre	-	-	25	1	-24	25	74
Nombre d'administrations ayant bénéficié des enseignements de l'ENA et l'EPCA adaptés aux spécificités de leurs domaines d'activité	Nombre	-	-	5	5	0	10	100
Nombre de partenariats adaptés aux profils appropriés entre les administrations et les structures de formation	Nombre	-	-	20	11	-9	20	100
Création à l'ENA de la filière de formation GRH	Nombre	-	-	1	0	-1	1	1

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: 100% des agents de la DGFP et des DCRH (18 DCRH, 22 DCRH Adjoints et 549 agents des DCRH) ont été formés à l'utilisation des tableaux de suivi. Cependant pour 2018, nous intégrerons la formation des DPRH.

Résultat annuel N°2 : Sur la base de 20 tableaux de suivi devant être servis par l'ensemble des acteurs RH, le taux remplissage s'élève à 30%. Cet indicateur a été atteint via la formation des agents.

Résultat annuel N°3: Le taux d'avancement de l'élaboration du répertoire des établissements agréés est de 25% contre 30% prévus. Ce résultat représente une des 4 étapes conduisant à l'élaboration du répertoire des établissements.

Résultat annuel N°4 : aucun ministère n'a élaboré un plan de formation, suite à la décision de suspension temporaire des départs en stage. Les efforts des administrations ont été orientés vers la maîtrise des effectifs et la conception des cadres organiques.

Résultat annuel N°5 : sur 25 matières, toutes formations confondues, une seule a fait l'objet de révision à l'ENA. Il s'agit de la méthodologie de recherche, d'analyse et de rédaction de mémoire de fin de formation qui n'était pas uniforme. Ce résultat annuel devra être revu à la baisse et être étalé dans un horizon pluriannuel à partir du PAP de 2018.

Résultat annuel N°6 : 5 administrations ont bénéficié, comme prévu, des enseignements de l'EPCA adaptés aux spécificités de leur domaine d'activités. Il s'agit du Trésor public, des Impôts, de la Marine Marchande, de la Police Nationale et la Mairie de Libreville.

Résultat annuel N°7 : l'EPCA a noué 7 partenariats avec les directions du Trésor, des Impôts, des Douanes, de la Marine Marchande, de la Mairie de Libreville, de la Police Nationale et de la Sécurité pénitentiaire. Quant à l'ENA, elle en a signé quatre (4) avec MDIS Singapour, ENA de Paris, ENAP du Québec et ENA du Burkina Faso. Au total, 11 partenariats sur une prévision de 20 ont été signés.

Résultat annuel N°8 : la filière de formation en GRH n'a pas été créée à l'ENA. Cependant, celle-ci reste toujours l'une des priorités de la Fonction Publique car, elle nous permettra de former et de consolider les outils de gestion des carrières des agents de nos services.

L'objectif stratégique se poursuit. En effet, la DGFP à travers la modernisation et la restructuration de l'ENA et de l'EPCA vise à mettre en œuvre une gestion des ressources humaines performante avec une professionnalisation des structures de formation. La réalisation de cette grande ambition est donc en bonne voie, mais, elle nécessite un soutien des plus hautes autorités.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Se doter des outils de base de la gestion des ressources humaines

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 30 % d'avancement de l'élaboration d'un manuel de procédures des gestionnaires de RH ;
- Résultat annuel N°2 : 80 % de diffusion du manuel de procédures auprès des acteurs concernés (DGFP, DCRH) ;
- Résultat annuel N°3 : 30 % d'avancement de l'élaboration du répertoire interministériel des métiers de l'Etat.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le manuel de procédures des gestionnaires RH est élaboré à 100% ;
- Résultat annuel N°2 : le manuel des procédures des gestionnaires RH est diffusé auprès des acteurs concernés ;
- Résultat annuel N°3 : l'élaboration du répertoire n'a pas démarré.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration d'un manuel des procédures des gestionnaires de RH	%	-	-	30	100	70	-	100
Taux de diffusion du manuel des procédures auprès des acteurs concernés (DGFP, DCRH)	%	-	-	30	100	70	-	100
Taux d'avancement de l'élaboration du répertoire interministériel des métiers de l'Etat.	%	-	-	80	0	-80	20	100

Source DGFP

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel atteint N°1 : le manuel des procédures des gestionnaires de RH a été élaboré grâce à la mobilisation des techniciens de la DGFP.

Résultat annuel N°2 : la diffusion du manuel de procédures au sein de la DGFP et des DCRH est effective. Le document a été ventilé au cours des sessions de formation organisées à l'endroit des agents des Directions Centrales des Ressources Humaines des ministères. Ainsi nous pouvons affirmer que les 589 agents exerçant dans les DCRH sont en possession du manuel de procédures.

Résultat annuel N°3 : le répertoire interministériel des métiers de l'Etat n'a pu être élaboré en raison :

- de la faible implication des DCRH dans la collecte des informations ;
- de la contrainte qu'impliquait la mise en place du NSRAE ;
- des délais impartis très courts.

L'administration de la Fonction Publique s'active, non seulement à parachever l'installation des DCRH, mais également à doter ces acteurs des outils de base pour une meilleure gestion des ressources humaines. L'atteinte de cet objectif, qui est maintenu dans une perspective pluriannuelle, est donc en bonne voie, mais l'implication totale des DCRH est nécessaire.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Disposer des Dossiers Individuels des Agents Complets

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 10 % des dossiers complétés et actualisés
- Résultat annuel N°2 : Moins de 60 % des dossiers incomplets lors des contrôles effectués dans l'année.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Le taux des dossiers complétés et actualisés s'élève à 88% ;
- Résultat annuel N°2 : Le taux des dossiers incomplets lors des contrôles effectués dans l'année est de 30%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Part des dossiers complétés et actualisés	%	-	-	10	88	78	10	100
Part des dossiers incomplets lors des contrôles effectués dans l'année	%	-	-	60	12	-48	10	0

Source DGFP

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : 7500 dossiers complétés et actualisés à fin décembre 2016 sur les 8500 dossiers de fonctionnaires recensés à la DCAD, soit un taux de réalisation de 88%.

Résultat annuel N°2 : le taux des dossiers incomplets lors des contrôles effectués dans l'année s'élève à 12%. Ce résultat annuel est à supprimer du fait qu'il exprime implicitement le résultat annuel n°1.

L'objectif visant l'existence, pour chaque agent, d'un dossier individuel complet à l'échéance 2018 est en bonne voie d'atteinte.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Mettre en Œuvre une Gestion Individualisée et personnalisée des Agents de la Fonction Publique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100 % de préparation du dispositif permettant l'entretien individuel d'évaluation ;
- Résultat annuel N°2 : 100% d'avancement de l'élaboration du dictionnaire des compétences.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : la préparation du dispositif permettant l'entretien individuel d'évaluation est à 20% ;
- Résultat annuel N°2 : l'avancement de l'élaboration du dictionnaire des compétences est de 10%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de préparation du dispositif permettant l'entretien individuel	%	-	N/A	30	20	-10	30	100
Taux d'avancement de l'élaboration du dictionnaire des compétences	%	-	N/A	30	0	-30	30	100

Source DGFP

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : sur la base des 5 étapes (fiche de poste, voyage d'immersion, communication et mobilisation auprès des services publics, formation des agents de la DGFP, des DCRH et DPRH, et implémentation dans le système d'information), une seule étape (fiche de poste) a été réalisée. Ce qui représente 20% des 30% prévus dans la préparation du dispositif permettant l'entretien individuel d'évaluation.

Résultat annuel N°2 : le non démarrage des activités liées à l'élaboration du dictionnaire des compétences s'explique par la priorisation des attentes immédiates du Nouveau Système de Rémunérations des Agents de l'Etat (NSR), telles qu'indiquées au résultat n°1 de l'objectif stratégique n°1.

Cet objectif a été reconduit dans le PAP 2017, mais il reste faiblement atteint.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
28.892.1 Gestion des Ressources Humaines	671 041 616	460 354 802	210 686 814	671 041 616	460 354 802	210 686 814
Titre 2 Dépenses de personnel	27 108 000	26 905 600	202400	27 108 000	26 905 600	202400
Titre 3. Dépenses de biens et services	637 933 616	428 049 202	209 884 414	637 933 616	428 049 202	209 884 414
Titre 4. Dépenses de transfert	6 000 000	5 400 000	600 000	6 000 000	5 400 000	600 000
28.892.2 Gestion Administrative	203 200 616	149 647 829	53 552 787	203 200 616	149 647 829	53 552 787
Titre 2 Dépenses de personnel	134 817 000	130 158 500	4 658 500	134 817 000	130 158 500	4 658 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	68 383 616	19 489 329	48 894 287	68 383 616	19 489 329	48 894 287
Titre 4. Dépenses de transfert						
28.892.3 Formation	1 387 215 484	1 266 442 680	120 772 804	1 387 215 484	1 266 442 680	120 772 804
Titre 2 Dépenses de personnel	273 612 000	264 271 250	9 340 750	273 612 000	264 271 250	9 340 750
Titre 3. Dépenses de biens et services	670 407 484	722 631 430	-52 223 946	670 407 484	722 631 430	-52 223 946
Titre 4. Dépenses de transfert	443 196 000	279 540 000	163 656 000	443 196 000	279 540 000	163 656 000
Total pour le programme	2 261 457 716	1 876 445 311	385 012 405	2 261 457 716	1 876 445 311	385 012 405
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 2. Dépenses de personnel	435 537 000	421 335 350	14 201 650	435 537 000	421 335 350	14 201 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 376 724 716	1 170 169 961	206 554 755	1 376 724 716	1 170 169 961	206 554 755
Titre 4. Dépenses de transfert	449 196 000	284 940 000	164 256 000	449 196 000	284 940 000	164 256 000

Explication des principaux écarts :

En 2016, le programme "Fonction Publique" a bénéficié d'un montant de crédits de **2 261 457 716 F CFA** dont **1 876 445 331 F CFA** ont été consommés. Ce qui représente un taux d'exécution global de **83 %** et un écart de **385 012 405 F CFA** par rapport à la prévision.

- S'agissant du **titre 2 « dépenses de personnels »**, le taux d'exécution est de 96,73% des **435 537 000 F CFA** inscrits. En effet, l'exécution atteint **421 335 350 F CFA** ; soit un écart de **14 201 650 F CFA** imputable essentiellement aux perdiems du comité de mise en stage et aux vacations ENA/EPCA non exécutés.
- Concernant le **Titre 3 « dépenses de biens et services »**, les crédits ont été exécutés à hauteur de **1 170 169 961 F CFA** sur les **1 376 724 716 F CFA** alloués ; soit un taux d'exécution de **85%** et un écart de **206 554 755 F CFA** justifié par :
 - les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat ;
 - la non levé de la réserve obligatoire de 5% (**68 836 235 F CFA**).
- Pour le **titre 4 « dépenses de transferts »**, la dotation accordée au programme était de **449 196 000 F CFA** pour une consommation de **284 940 000 F CFA** ; soit un taux d'exécution de 63% et un écart de **164 256 000 F CFA**. Cet écart s'explique par :
 - la non-levé de la réserve obligatoire de 10% (**44 919 600 F CFA**) ;
 - le reliquat des bourses des étudiants de l'ENAnon versées (plus de **50 000 000 F CFA**) ;
 - les mesures de régulation budgétaire évoquées au titre 3.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Fonction Publique" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

Virements

Le programme "Fonction Publique" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 28.892 : Fonction publique	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle	Titre 2	-10 352 650	-10 352 650
Programme 28.892 : Fonction publique	Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-4 961 000	-4 961 000
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 28.892 : Fonction publique	Titre 2	4 123 000	4 123 000
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 28.892 : Fonction publique	Titre 3	85 900 000	85 900 000
Total des Transferts			+74 709 350	+74 709 350
dont Titre 2			-11 190 650	-11 190 650
dont Titre 3			+85 900 000	+85 900 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Le transfert de crédits d'un montant de **85 900 000 FCFA**, en titre 3, concerne une dotation budgétaire supplémentaire accordée à l'EPCA pour la prise en charge de l'organisation du concours d'entrée. Les mouvements de crédits du titre 2 (**11 190 650 FCFA**) recouvrent l'ajustement budgétaire des crédits de la MONP et la couverture de la solde permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Fonction Publique" ont été proposés en annulation.

Reports

Il n'y a pas eu des reports de crédits pour le programme "Fonction Publique".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

PRESENTATION DU PROGRAMME

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées sorties)	
Agents hors catégorie		1	0	0	0	0	1
Agents de catégorie A		120	143	12	35	23	166
Permanents		118	141	12	35	23	164
Non permanents		2	2	0	0	0	2
Agents de catégorie B		195	186	9	0	-9	177
Permanents		179	172	7	0	-7	165
Non permanents		16	14	2	0	-2	12
Agents de catégorie C		45	42	3	0	-3	39
Permanents		17	17	0	0	0	17
Non permanents		28	25	3	0	-3	22
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		360	371	24	35	11	382
Main d'œuvre non permanente		39	39	0	0	0	39
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		400	411	24	35	11	422

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme "Fonction Publique" ont connu une augmentation nette de 11 agents de 2015 à 2016 sur la base de l'opération de mise à jour du fichier des agents demandé à chaque DCRH.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : ENA / EPCA

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			65	71	6
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			0	0	0
Total pour l'opérateur ENA			65	71	6
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			67	67	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			0	0	0
Total pour l'opérateur EPCA			67	67	0
Total pour le programme			132	138	6

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Parmi les deux (2) opérateurs, l'ENA, a vu ses effectifs augmenter de 6 personnes au niveau des emplois rémunérés directement par le programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	435 537 000	435 537 000	421 335 350	421 335 350	14 201 650	14 201 650
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	435 537 000	435 537 000	421 335 350	421 335 350	14 201 650	14 201 650

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 a permis la rémunération de la main d'œuvre non permanente des services déconcentrés et des opérateurs ENA et EPCA ainsi que le paiement des vacances de ces derniers et des Perdiems des membres du comité de mise en stage.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
AC TION 1 : Gestion des Ressources Humaines	637 933 616	637 933 616	428 049 202	428 049 202	209 884 414	209 884 414
Régularisation des situations administratives d'ex-Gabon poste et Gabon télécom.	-	-	60 280 000	-60 280 000	60 280 000	60 280 000
Projet de révision du décret portant attribution et fonctionnement de l'Inspection générale des services du ministère.	-	-	13 000 000	13 000 000	-13 000 000	26 000 000
Dialogue syndical de stade de l'amitié	-	-	17 550 000	17 550 000	-17 550 000	35 100 000
Travaux GEMONIS	-	-	13 160 894	13 160 894	-13 160 894	26 321 788
Commission d'évaluation et de validation des modalités d'évaluation des agents de l'Etat	-	-	68 149 886	68 149 886	-68 149 886	136 299 772
Missions	390 809 916	390 809 916	29 705 680	29 705 680	361 104 236	- 331 398 556
Opérationnalisation des DCRH.	247 123 700	247 123 700	226 202 742	226 202 742	20 920 958	205 281 784
AC TION 2 : Gestion Administrative	68 383 616	68 383 616	19 489 329	19 489 329	48 894 287	48 894 287
Fonctionnement courant des services de la DGFP.	68 383 616	68 383 616	12 760 671	12 760 671	182 827 429	182 827 429
Perdiems pour la commission de traitement des dossiers de régulation des situations administratives et de suivi des stages professionnels.	-	-	6 728 658	6 728 658	- 6 728 658	- 6 728 658
AC TION 3 : Formation.	670 407 484	670 407 484	722 631 430	722 631 430	- 52 223 946	- 52 223 946
Formation initiale EPCA	152 528 992	152 528 992	230 684 250	230 684 250	-78 155 258	-78 155 258
Formation initiale ENA	517 878 492	517 878 492	491 947 180	491 947 180	25 931 312	25 931 312
Total des crédits de titre 3	1 376 724 716	1 376 724 716	1 170 169 961	1 170 169 961	206 554 755	206 554 755

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le titre 3, exécuté à hauteur de 85%; soit 1 170 169 961 F CFA, se décompose ainsi qu'il suit.

ACTION 1 : Gestion des Ressources Humaines : 428 049 202 F CFA en vue :

- de l'opérationnalisation des DCRH : **206 202 742 F CFA**. Ces dépenses avaient pour but de faire des DCRH des acteurs importants dans la politique de gestion des ressources humaines de l'ensemble des administrations tel que le stipule l'objectif n°1 "Mettre en place et opérationnaliser les DCRH".
- du fonctionnement de la Commission d'évaluation et de validation des modalités d'évaluation des agents de l'Etat : **68 149 886 F CFA**. La mise en place de cette commission vise non seulement à doter l'Administration des outils de base de la gestion des RH (objectifs n°4), mais aussi doter chaque agent d'un dossier individuel (objectif n°3) afin de mettre en œuvre une gestion individualisée et personnalisée des agents (objectif n°6).
- de la régularisation des situations administratives d'ex Gabon poste et Gabon télécom, du dialogue syndical du stade de l'Amitié et du fonctionnement des commissions de révision du décret portant attributions, organisation et fonctionnement des inspections générales des services : **90 830 000 F CFA**
- des missions de terrain ainsi que des travaux du développement de GEMONIS : **42 866 574 CFA**. visant non seulement à doter l'Administration d'outils pour une meilleure gestion, mais également à maîtriser les effectifs sur l'ensemble du territoire comme le prescrivent les objectifs stratégiques n°2 et n°4 du PAP.

ACTION 2 : Gestion Administrative : 19 489 329 F CFA consacrés au fonctionnement des services et au paiement des perdiems des membres de la commission de traitement des dossiers de régularisation des situations administratives et de suivi des stages professionnels.

ACTION 3 : Formation : 722 631 430 F CFA principalement affectés aux opérateurs ENA/EPCA en lien avec l'objectif n°3 du PAP "Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines Performante avec une Professionnalisation des Structures de Formation".

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
ACTION 1 Gestion des Ressources Humaines	6 000 000	6 000 000	5 400 000	5 400 000	600 000	600 000
Transfert CAFRAD	6 000 000	6 000 000	5 400 000	5 400 000	600 000	600 000
ACTION 3 Formation	443 196 000	443 196 000	279 540 000	279 540 000	163 656 000	163 656 000
Bourses ENA et EPCA	443 196 000	443 196 000	279 540 000	279 540 000	163 656 000	163 656 000
Total des crédits de titre 4	449 196 000	449 196 000	284 940 000	284 940 000	164 256 000	164 256 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

L'exécution des crédits du titre 4, qui vise l'atteinte de l'objectif stratégique n°3 "Mettre en œuvre une gestion des ressources humaines performante avec une professionnalisation des structures de formation", s'élève à **284 940 000 F CFA** répartis entre les deux (2) actions comme suit :

ACTION 1 Gestion des Ressources Humaines : 5 400 000 F CFA destinés à payer la cotisation internationale du Gabon à la CAFRAD.

ACTION 3 Formation : 443 196 000 F CFA constitués essentiellement des bourses des étudiants de l'ENA et de l'EPCA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Fonction Publique" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5).

BILAN DES CAP AVEC LES OPÉRATEURS

OPERATEURS ENA

Présentation des opérateurs

La formation des cadres à haut potentiel relève de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

Travail avec l'opérateur

Un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été formalisé et signé avec l'Etat. Mais, il n'y a pas eu de suivi-évaluation du CAP en cours d'année.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur ENA

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur ENA	92 316 000	92 252 500
Contribution au fonctionnement de l'opérateur ENA	517 878 492	491 947 180
Total de la contribution financière de l'Etat	610 194 492	584 199 680

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Pour l'exercice 2016, l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) a bénéficié, pour son fonctionnement, d'une enveloppe de **610 194 492 F CFA** dont **517 878 492 F CFA** en biens et services. L'exécution s'établit à **584 199 680 F CFA**, soit **95,7%**.

Ces crédits ont contribué au financement des emplois directs pour **92 252 500 F CFA**, ainsi qu'au fonctionnement des services à hauteur de **491 947 180 F CFA**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P.1 : Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines Performante avec une Professionnalisation des Structures de Formation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du plan d'aide aux structures hôtelières étatiques dans la définition de leur plan pluriannuel de mise en conformité avec les normes hôtelières fixées au Gabon (programme technique de mise en conformité, business plan et plan de financement).	CF rap 2015	100%	0	-100%
Indicateur 2 : nombre de structures hôtelières disposant d'un plan pluriannuel de mise en conformité avec un plan technique, un business plan et un plan de financement.	CF rap 2015	10	0	-10

Objectif 1 : Procéder à la révision des curricula Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme: objectif stratégique n°3 : Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines Performante avec une Professionnalisation des Structures de Formation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Nombre de partenariats adaptés aux profils appropriés entre les administrations et les structures de formation	N/A	N/D	7	
Nombre de matières d'enseignement dispensées à l'ENA ont fait l'objet d'une révision dans l'année	N/A	25	1	-24
Nombre de filières de formation en gestion des ressources humaines créées	N/A	1	0	-1

Indicateur N°1 : l'ENA a signé quatre (4) partenariats avec MDIS Singapour, l'ENA de Paris, l'ENAP du Québec et l'ENA du Burkina Faso.

Indicateur N°2 : sur 25 matières, toutes formations confondues, une seule matière a fait l'objet de révision à l'ENA. Il s'agit de la méthodologie de recherche, d'analyse et de rédaction de mémoire de fin de formation qui n'était pas uniforme

Indicateur N°3 : la filière de formation en GRH n'a pas été créée. Cependant, celle-ci reste toujours l'une des priorités du programme "Fonction Publique".

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Bourses : ENA	251 196 000	121 657 000	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	251 196 000	121 657 000	0	0

Les crédits de transfert ont servi uniquement à payer les bourses des étudiants.

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Les actions réalisées par le Ministère en charge de la Fonction Publique sont les suivantes :

- le relèvement des honoraires des enseignants vacataires pour les arrimer aux standards de la CEMAC, décision prise récemment en conseil des Ministres et qui a pour but de changer les lois organiques relatives aux deux opérateurs ENA/APCA ;
- l'évaluation des partenariats avec MDIS Singapour et l'ENA de France et leur réorientation pour mieux cibler les besoins du Gabon ;
- la décision du Ministre de mieux utiliser les impétrants qui ont expérimenté le modèle de développement ayant conduit au miracle Singapourien, à l'effet de rendre plus visible le partenariat MDIS Singapour ,
- le relèvement du niveau d'entrée à l'ENA, que ce soit par voie interne ou externe, ou au niveau de BAC +5 minimum ;
- la tenue du conseil d'administration de l'ENA en 2016 où les filières nouvelles, les conditions de relèvement de la qualité des enseignements et des partenariats ont été recadrés ;

BILAN DES CAP AVEC LES OPÉRATEURS

OPERATEURS EPCA

Présentation de l'opérateur

L'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA) forme les cadres de niveau intermédiaire et les agents d'exécution.

Travail avec l'opérateur

Un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été formalisé et signé entre le Directeur Général de l'EPCA et le RPROG du programme "Fonction Publique" représentant l'Etat. Aussi, une série d'orientations et de réformes a été actée entre le Ministère et l'EPCA. Cependant, il n'y a pas eu de suivi-évaluation tout au long de l'année 2016.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur EPCA

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes (4.206:Tourisme)	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur EPCA	181 296 000	172 018 750
Contribution au fonctionnement de l'opérateur EPCA	152 528 992	230 684 250
Total de la contribution financière de l'Etat	333 824 992	402 703 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'EPCA a reçu, pour son fonctionnement, un montant de crédits de **333 824 992 F CFA** dont **181 296 000 F CFA** en titre 2 et **152 528 992 F CFA** en titre 3.

Les crédits du titre 2 ont servi essentiellement au paiement des salaires de la main d'œuvre non permanente et des vacances des enseignants à hauteur de **172 018 750 F CFA**.

En titre 3, la dotation budgétaire supplémentaire de **85 900 000 F CFA** accordée à l'EPCA pour la prise en charge de l'organisation du concours d'entrée 2016 porte le montant des crédits consommés à **230 684 250 F CFA**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Assurer une formation adaptée aux profils des administrations Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme objectif stratégique n°3 : Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines Performante avec une Professionnalisation des Structures de Formation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Nombre d'administrations ayant bénéficié des enseignements de l'EPCA adaptés aux spécificités de leurs domaines d'activité	N/A	5	5	0
Nombre de partenariats adaptés aux profils appropriés entre les administrations et les structures de formation	NA	ND	7	

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Indicateur1 : 5 administrations ont bénéficié, comme prévu, des enseignements de l'EPCA adaptés aux spécificités de leur domaine d'activités. Il s'agit du Trésor public, des Impôts, de la Marine Marchande, de la Police Nationale et la Mairie de Libreville.

Indicateur N°2 : l'EPCA a noué 7 partenariats avec les directions du Trésor, des Impôts, des Douanes, de la Marine Marchande, de la Mairie de Libreville, de la Police Nationale et de la Sécurité pénitentiaire.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Bourses : EPCA	192 000 000	157 883 000	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	192000000	157 883 000	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les dépenses effectuées au titre 4 (157 883 000 FCFA) sont, à titre principal, relatives au paiement des bourses des élèves. Cette dotation a financé dans une moindre mesure les vacances des enseignants et l'organisation du concours d'entrée 2016.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

L'Etat a pris l'engagement de relever les honoraires des enseignants vacataires pour les arrimer aux standards de la CEMAC, du fait de l'hémorragie d'enseignants de qualité avérée, décision prise récemment en conseil des Ministres.

PROGRAMME MODERNISATION DE L'ÉTAT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Modernisation de l'Etat", mis en œuvre dans le cadre de la réforme administrative, est en phase avec la vision déclinée dans le PSGE. Les actions menées dans ce sens visent la transformation de notre administration. Cette ambition passe par l'orientation de toute l'activité de celle-ci vers la performance afin qu'elle ait pour principale finalité de contribuer à la croissance, toute chose qui requiert l'amélioration en continu de l'action et de la gouvernance administrative. Dans ce cas précis, réformer l'Administration, c'est moderniser son mode de fonctionnement et de gestion.

Le service public performant poursuit deux objectifs :

- Développer une offre de service de qualité au profit des usagers à travers :
 - l'instauration d'une dynamique de modernisation des processus, modes de fonctionnement et pratiques professionnelles ;
 - l'amélioration des prestations servies ;
 - le développement d'une offre de services orientée exclusivement vers la satisfaction des attentes des usagers ;
 - l'adaptation des services publics à l'évolution des attentes des usagers ;
 - l'innovation et le développement des stratégies.
- Servir de levier de croissance au profit du développement de notre pays par :
 - la redéfinition du périmètre d'intervention de l'Administration ;
 - la réduction de l'emprise de l'Administration sur les ressources de l'Etat ;
 - la rationalisation de l'organisation et du fonctionnement de l'Administration ;
 - la promotion de la pertinence, l'efficacité et la cohérence globale des structures administratives.

Le programme "Modernisation de l'Etat" est porté par la Direction Générale de la Réforme Administrative, la conduite du programme est assurée par le Directeur Général de la Modernisation de l'Etat, responsable du programme. Conformément à la présentation du périmètre du programme dans le PAP, celui-ci n'a pas subi de modification.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : La réforme administrative

L'action réforme administrative couvre deux domaines :

- le développement d'actions orientées vers la mise en place d'une administration moins consommatrice de ressources ;
- la mise en cohérence des structures administratives.

ACTION N° 2 : La modernisation des cadres juridiques et institutionnels

Cette action se compose de quatre principales activités :

- la rationalisation des structures administratives de l'Etat et des cadres organiques ;
- la modernisation des processus, modes de fonctionnement et pratiques professionnelles, tant au sein des administrations que dans les relations administration-opérateurs de l'Etat ;
- l'amélioration de la relation avec l'utilisateur ;
- la mise en œuvre d'une politique de mise à niveau des équipements et des bâtiments administratifs.

Depuis 2009, la Direction Générale de la Réforme Administrative s'est muée en Direction Générale de la Modernisation de l'Etat (DGME). Cependant, elle n'est pas organisée juridiquement. De ce fait, pour son fonctionnement, la DGME s'appuie sur les missions de la Direction Générale de la Réforme Administrative définies dans le Décret n° 805/PR/MFPR Adu 10 juillet 1997 portant attributions et organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Les missions de cette entité, exclusivement centrées sur l'aspect structure ne prennent pas véritablement en compte les orientations du PSGE sur la modernisation visée par le programme annuel de performance.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments stratégiques pris en compte par le programme sont principalement les suivants :

- la bonne gouvernance et la modernisation administrative comme pilier du développement économique et social de notre pays dans le PSGE ;
- la croissance non maîtrisée et inflationniste des structures administratives (opérateurs de l'Etat compris) et des effectifs ;
- le niveau de productivité et de qualité des services des administrations qui apparaît nettement insuffisant compte tenu des ressources engagées ;
- l'existence de nombreux acteurs jouant un rôle important en matière de modernisation de l'Administration : SGG, DGBFIP, DGFP, IGS des ministères, ANINF.

ENJEUX

Il s'agit de :

- concrétiser l'Etat stratège ;
- rendre l'action des administrations plus efficiente et en faire un levier de croissance ;
- placer le citoyen, l'usager et le contribuable au centre de l'action administrative ;
- rendre les agents publics plus contributifs au processus de réforme de l'administration.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif n°1 : Recenser et analyser les procédures, formalités et démarches administratives.

Objectif n°2 : Optimiser les cadres juridiques de l'administration en vue de renforcer son efficience.

Objectif n°3 : Accompagner les administrations déconcentrées et les collectivités locales dans leur démarche de modernisation.

Objectif n°4 : Actualiser et créer la nomenclature et les codes des établissements administratifs dans la fonction publique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Recenser et analyser les procédures, formalités et démarches administratives

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : Etre parvenu à identifier 50% des procédures administratives ;
- Résultat annuel 2 : Avoir analysé et dégagé 50% des procédures administratives pilotes en vue de leur simplification.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 10% des procédures administratives ont été identifiées.
- Résultat annuel 2 : 10% des procédures administratives analysées.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Procédures, formalités et démarches administratives identifiées	pourcentage	-	25	50	10	-40	50	100 (2019)
Procédures, formalités et démarches administratives analysées	pourcentage	-	25	50	10	-40	50	100 (2019)

Source des données : DGRA-DGME

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : Malgré les efforts consentis, les moyens matériels, humains et financiers pour finaliser cet objectif n'ont pas suivi. Cependant, des réunions préparatoires ont permis la constitution d'équipes dédiées à l'identification des procédures et formalités administratives dans les Ministères pilotes, d'où le résultat de 10%.

En effet, certaines actions qui devaient être menées sont restées au stade de maturation, à savoir :

- l'identification des procédures et formalités pilotes ;
- l'identification des procédures administratives simplifiées dans le cadre d'une démarche formalisée ;
- l'identification des procédures à analyser ;
- l'élaboration des process simplifiés pour l'administration.

Résultat annuel 2 : le résultat attendu en 2016 était d'alléger de 50% les procédures administratives. Quelques actions menées à cet effet ont permis d'atteindre un résultat de 10%. Il s'agit :

- du lancement du recensement des procédures ;
- du lancement des enquêtes de modernisation auprès des administrations et des usagers ;
- de la conduite des études et analyses des procédures et formalités administratives identifiées en vue de leur simplification.

Il ressort de l'analyse des résultats de ces deux dernières années que l'atteinte de l'objectif stratégique n'est pas en bonne voie. Vu les difficultés de mesure des indicateurs, l'unité de mesure sera le nombre et non le pourcentage.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Optimiser les cadres juridiques de l'Administration en vue de renforcer son efficience

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : être parvenu à réviser la loi n°1/2005 du 4 février 2005 portant statut général de la Fonction Publique ;
- Résultat annuel 2 : être parvenu à réviser la loi n°20/2005 du 3 janvier 2006 fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : la Loi n°1/2005 a été révisée par le Comité Consultatif.
- Résultat annuel 2 : la Loi n°20/2005 a été révisée par le Comité Consultatif en 2015.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Préviation PAP	2016 Cible	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP
Taux d'avancement de la révision de la Loi n° 1/2005 du 4 février 2005 portant statut général de la Fonction Publique	pourcentage	-	100	100	100	0	
Taux d'avancement de la révision de la Loi n° 20/2005 du janvier 2005 fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat	pourcentage	-	50	100	50	50	

Source : DGRA-DGME

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : le résultat a été atteint grâce à la mise en place d'une équipe dédiée et à la convocation du comité consultatif de la Fonction Publique pour l'examen dudit projet. La Loi n°1/2005 a été révisée et se trouve actuellement dans le circuit d'adoption des textes législatifs.

Résultat annuel 2 : initialement prévue pour être révisée, la Loi n°20/2005 est restée en vigueur, tenant compte ainsi des révisions de 2014 et 2015. De ce point de vue, une nouvelle révision de ce texte en 2016 était devenue inopportune.

Dans le cadre des objectifs pluriannuels du programme, le résultat annuel concernant la révision de la loi n°20/2005 a été retiré dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Accompagner les administrations déconcentrées et les collectivités locales dans leurs démarches de modernisation

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : Etre parvenu à élaborer un plan d'optimisation de fonctionnement de huit administrations déconcentrées pilotes ;
- Résultat annuel 2 : Etre parvenu à élaborer un plan d'optimisation de fonctionnement de huit collectivités locales pilotes.

Résultats annuels atteints :

- Résultat annuel 1 : 25% de la démarche du plan d'optimisation ont été réalisés ;
- Résultat annuel 2 : 25% de la démarche du plan d'optimisation ont été réalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Administrations déconcentrées ayant un plan d'optimisation de leur fonctionnement	Nombre	-	2	8	2	-6	100	100 (2019)
Collectivités locales ayant un plan d'optimisation	Nombre	-	2	8	2	-6	100	100 (2019)

Source : DGRA-DGME:

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : les actions menées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'optimisation du fonctionnement de huit administrations déconcentrées pilotes sont la détermination des provinces et des administrations déconcentrées cibles. Ce volume d'activité correspond à 25% dans l'atteinte du résultat annuel.

Les 75% du volume d'activités restantes n'ont pas pu être réalisées du fait des difficultés à effectuer les missions de terrain.

Résultat annuel 2 : les actions menées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'optimisation du fonctionnement de huit collectivités locales pilotes sont la détermination des provinces cibles. Ce volume d'activité correspond à 25% dans l'atteinte du résultat annuel.

Les 75% du volume d'activités restantes n'ont pas pu être réalisées du fait de la non réalisation des missions de terrain du fait de la non mise à disposition du budget prévu à cet effet.

Au regard de ce qui précède, l'objectif "Accompagner les administrations déconcentrées et les collectivités locales dans leurs démarches de modernisation" a été retiré du programme dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Actualiser et créer la nomenclature et les codes des établissements administratifs dans la fonction publique.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- 100% d'actualisation des codes d'établissements administratifs.

Résultat annuel atteint

- 10% des codes d'établissements administratifs sont actualisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2016 cible	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Actualisation des codes d'établissements administratifs	%	-	25	100	10	-90	100	100

Source : DGRA-DGME

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2016, le résultat annuel qui consistait à actualiser les codes d'établissements administratifs n'a été atteint qu'à 10%. Parmi les difficultés rencontrées, l'on note l'insuffisance des ressources humaines et la mise disposition tardive des moyens financiers à la commission mise en place à cet effet.

Les ressources humaines existantes se sont concentrées sur les activités d'élaboration des projets de textes portés par le Ministère de la Fonction Publique et sur les études des projets de textes soumis au Comité Consultatif de la Fonction Publique.

Toutefois, une commission a été mise en place et des réunions préparatoires se sont tenues en collaboration avec le programme *Fonction Publique*.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

PRESENTATION DU PROGRAMME

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
28.899.1: Réforme administrative	175 000 000	117 700 000	57 300 000	175 000 000	117 700 000	57 300 000
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel	35 000 000	28 950 600	6 049 400	35 000 000	28 950 600	6 049 400
Titre 3 Dépenses de biens et services	140 000 000	88 749 400	51 250 600	140 000 000	88 749 400	51 250 600
Titre 4 Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
Total pour le programme	175 000 000	117 700 000	57 300 000	175 000 000	117 700 000	57 300 000
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						0
Titre 2. Dépenses de personnel	35 000 000	28 950 600	6 049 400	35 000 000	28 950 600	6 049 400
Titre 3. Dépenses de biens et services	140 000 000	88 749 400	51 250 600	140 000 000	88 749 400	51 250 600
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

En 2016, le programme "Modernisation de l'Etat" a reçu une dotation budgétaire de **175 000 000 F CFA** exécutée à hauteur de **117 000 000 F CFA**, soit un taux d'exécution de **67,3%**. L'écart de **57 300 000 F CFA** entre l'exécution et la prévision se justifie par :

- la non-levée de la réserve obligatoire de 5% (**7 000 000 F CFA**) ;
- les mesures de régulation budgétaire complémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.
- **Titre 2** « dépenses de personnel » : le programme a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de **35 000 000 F CFA** et a exécuté un montant de **28 950 600 F CFA**. Le taux d'exécution est évalué à **82,7%** et l'écart à **6 049 400 F CFA**.
- **Titre 3** « dépenses de biens et services » : le programme a exécuté un montant de crédits de **88 749 400 F CFA** sur une prévision de **140 000 000 F CFA** ; soit un taux d'exécution **63,4%**. L'écart de **51 250 600 F CFA** est imputable la réserve obligatoire non-levée (**7 000 000 FCFA**) et aux mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement en raison de la contraction des ressources de l'Etat.

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le programme "Modernisation de l'Etat" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

Virements

Le programme "Modernisation de l'Etat" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 28.899 Modernisation de l'Etat	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-6 049 400	-6 049 400
Total des transferts			-6 049 400	-6 049 400
dont Titre 2			-6 049 400	-6 049 400

Explication des impacts de chaque transfert :

La dotation du titre 2 transférée dans le programme «Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources » est relative au regroupement des crédits pour la couverture de la solde permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Modernisation de l'Etat" ont été proposés en annulation.

Reports

Il n'y a pas eu des reports de crédits pour le programme "Modernisation de l'Etat".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	37	23	35	14	6	-8	27
Permanents	37	20	33	14	6	-8	25
Non permanents	0	3	2	0	0	0	2
Agents de catégorie B	10	9	9	0	0	0	9
Permanents	10	9	9	0	0	0	9
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	2	1	1	0	0	0	1
Permanents	2	1	1	0	0	0	1
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	49	33	45	14	6	-8	37
Main d'œuvre non permanente	0	0	0	0	0	0	0
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	49	33	45	14	6	-8	37

Explication des évolutions :

Le tableau des emplois ci-dessus, montre qu'il y a eu des mouvements d'effectifs dus aux affectations, aux promotions, aux mises à disposition et aux départs à la retraite. La diminution nette des effectifs est de 8 agents.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Modernisation de l'Etat" n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	35 000 000	35 000 000	28 950 600	28 950 600	6 049 400	6 049 400
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	35 000 000	35 000 000	28 950 600	28 950 600	6 049 400	6 049 400

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

En 2016, le programme "Modernisation de l'Etat" a reçu une dotation budgétaire de **35 000 000 FCFA** et a exécuté un niveau de crédits de **28 950 600 FCFA**

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
AC TION : Réforme Administrative	140 000 000	140 000 000	88 749 400	88 749 400	51 250 600	51 250 600
Commission d'élaboration de 3 projets de textes	0	0	22 000 000	22 000 000		
Missions et de déplacements	0	0	5 000 800	5 000 800		
Régie d'avance	0	0	30 600 000	30 600 000		
Restauration	0	0	8 00 000	8 00 000		
Organisation du concours d'entrée à l'EPCA session 2016	0	0	30 000 000	30 000 000		
Total des crédits de titre 3	140 000 000	140 000 000	88 749 400	88 749 400	51 250 600	51 250 600

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'action "Réforme Administrative" a été exécutée à hauteur de **88 749 400 F CFA** en vue de la réalisation de plusieurs activités, notamment :

- l'élaboration de 3 projets de textes ainsi que les frais de missions y afférents évalués à **27 000000 F CFA**. Ces activités rentrent dans le cadre de l'atteinte des objectifs 1 et 2 qui consistent à « Renforcer et à analyser les procédures, formalités et démarches administratives » et à « Optimiser les cadres juridiques de l'Administration en vue de renforcer son efficience » ;
- l'élaboration de la nomenclature des codes des établissements administratifs de la Fonction Publique (objectif n°4) pour un coût de **30 000 000 F CFA** en vue du paiement des perdiems de la commission constituée à cet effet.
- Les frais de mission de **5 000 000 F CFA** mis à la disposition de l'équipe d'accompagnement des administrations déconcentrées et des collectivités locales dans leur démarche de modernisation, comme le mentionne l'objectif n°3.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Modernisation de l'Etat" n'a pas été doté du titre 4.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Modernisation de l'Etat" n'a pas eu de titre 5.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE FONCTION PUBLIQUE ET DE MODERNISATION DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" regroupe les services du Cabinet du Ministre, de l'Inspection Générale, du Secrétariat Général et les fonctions support (DCRH, DCSI, DCAF, DCAD, DCAJ, DCSE et DCC).

Le Secrétaire Général du Ministère de la Fonction Publique est le responsable de ce programme. Aussi doit-il veiller au bon fonctionnement des programmes de politique publique de son Ministère de tutelle, sous la supervision du Ministre, responsable de la Mission.

La Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH), la Direction Centrale des Services Informatiques (DCSI), la Direction Centrale des Archives et de la Documentation (DCAD) et celle des Affaires Financières (DCAF) composent actuellement le programme. D'autres fonctions support à l'instar de la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ), de la Direction Centrale des Statistiques et des Etudes (DCSE) et de celle de la Communication (DCC) sont en voie d'être opérationnelles.

Le périmètre du programme présenté dans le PAP 2016 n'a pas subi de modifications majeures.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : PILOTAGE DE LA STRATEGIE MINISTERIELLE

Le pilotage de la stratégie ministérielle est réalisé par le Cabinet du Ministre avec l'appui technique de l'Inspection Générale des Services.

Cette action vise notamment à :

- donner des orientations sur les politiques publiques à mettre en œuvre par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité du Ministre ;
- contrôler les activités des services.

ACTION N° 2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE

La coordination administrative est une compétence dévolue au Secrétariat Général appuyé par ses services supports. Elle vise à s'assurer que les politiques publiques poursuivies ou portées par le Ministre sont inscrites dans les programmes des Directions Générales et que les moyens prévus sont en adéquation avec les objectifs définis et inscrits dans les PAP.

Le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines", à l'instar des deux autres programmes, a focalisé ses ressources en 2016 dans l'opérationnalisation des Directions Centrales des Ressources Humaines (DCRH), des Directions Provinciales des Ressources Humaines (DPRH) et du Système Intégré des Ressources Humaines et de Paie (SIRHP). Le programme a aussi soutenu la poursuite de l'implémentation du Nouveau Système de Rémunération (NSR) via l'automatisation des procédures des actes de gestion et l'adaptation du Fichier Unique de Référence (FUR) aux exigences techniques de la mise en œuvre du NSR.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments stratégiques pris en compte par le programme sont principalement :

- le pilotage efficace et dynamique de l'administration non assuré;
- les manquements constatés au niveau des services proposés aux usagers;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences du Ministère.

ENJEUX

Il s'agit de :

- assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère;
- développer la performance globale du Ministère et au sein de chaque Fonction support.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Assurer le pilotage efficace et dynamique de l'Administration ;

OBJECTIF N°2 : Améliorer les services à l'utilisateur ;

OBJECTIF N°3 : Mettre en place la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences du ministère ;

OBJECTIF N°4: Rendre effective la réforme budgétaire au sein du ministère.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer le pilotage efficace et dynamique de l'administration

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 12 tableaux de bord doivent être produits par les RPROG ;
- Résultat annuel N° 2 : 50% des objectifs du PAP doivent être atteints.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun tableau de bord n'a été produit par les RPROG ;
- Résultat annuel N°2 : 50% des objectifs du PAP sont atteints.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisation PAP	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2018
Nombre de tableaux de bord trimestriels produit par les 3 RPROG dans les délais	Nombre		0	12	0	-12	12	12
% d'objectifs atteints à l'année	%		31	50	50	0	13	13

Source des données: Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats:

Résultat annuel N°1 : aucun tableau de bord n'a été produit suite à des difficultés d'ordre technique.

Résultat annuel N°2 : le résultat consistait à atteindre la moitié des 13 objectifs stratégiques prévus dans la mission. Les résultats atteints sont mitigés, toutefois, un management a été mis en place, ainsi que les ressources humaines nécessaires

OBJECTIF N°2 : Améliorer les services à l'utilisateur

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- 50% de l'information sollicitée par les usagers devra être donnée au moment où elle est demandée;

Résultat annuel atteint

- 50 % de l'information sollicitée par les usagers a été fournie à temps réel.

Indicateur de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisation PAP	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2018
Pourcentage de demandes d'information immédiatement satisfaites	%		10	50	50	0	75	100

Source des données: Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte du résultat:

Au regard de la mise en œuvre du plan d'actions décliné dans la PBI, la moitié de l'information sollicitée par les usagers a été effectivement donnée à temps réel. Ce qui représente un pourcentage de 50% par rapport à l'année. Ceci découle des stratégies mises en place, ci-dessous :

- tenue des statistiques des demandes immédiatement satisfaites ;
- élaboration du recueil des réponses d'aides aux agents du Service Accueil ;
- établissement d'un planning de travail avec les services techniques du Ministère en vue de recueillir les informations utiles aux usagers et dont le Service Accueil est chargé de relayer;

- mise en place d'une stratégie avec les services techniques pour un rendu rapide des informations sollicitées par l'utilisateur ;
- transmission de manière continue d'informations par les services spécialisés ;
- disponibilité du logiciel FUR au Service Accueil rendant plus fluide la circulation de l'information ;

OBJECTIF N°3 : Mettre en place la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences du ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: 50% du répertoire des métiers du ministère doit être élaboré ;
- Résultat annuel N°2: 60% des fiches de postes doivent être disponibles ;
- Résultat annuel N°3: 90% des dossiers des agents du ministère doivent être complétés conformément au référentiel.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1: 50% du répertoire des métiers du ministère a été élaboré ;
- Résultat annuel N°2: 80% des fiches de postes sont disponibles ;
- Résultat annuel N°3: 88% des dossiers des agents du ministère sont complétés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisation PAP	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2018
Taux d'avancement du répertoire des métiers du ministère	%		50	50	50	0	100	100
Pourcentage des fiches de postes disponibles	%		40	60	36	-24	100	100
Pourcentage d'agents ayant un dossier complet conformément au référentiel défini	%		10	90	88	-2	90	100

Source des données : Secrétariat Général

Explications du niveau d'atteinte des résultats:

Résultat annuel N°1 : au regard du nombre de corps de métiers effectivement recensés courant 2016, nous pouvons affirmer que la seconde moitié des corps de métiers disponibles dans la Fonction Publique a été répertoriée. L'opérationnalisation des Directions Centrales des Ressources Humaines et le dynamisme des ressources humaines dédiées à la tâche, sous l'impulsion du Secrétaire Général, ont permis l'atteinte de ce résultat.

Ainsi, l'atteinte de l'objectif pluriannuel (100% de réalisation du répertoire de métiers du Ministère de la Fonction Publique en 2017) est déjà effective en 2016.

Cependant, les métiers de la fonction publique étant en constante évolution, ce résultat annuel sera actualisé chaque année.

Résultat annuel N°2 : le deuxième résultat était de traiter les 260 fiches de postes restantes sur 500 fiches à décrire. (Soit 60% de réalisation). Le résultat réellement atteint est de 160 fiches de poste, soit 36% de réalisation.

Résultat annuel N°3 : il s'agissait d'atteindre 90% de dossiers des agents du ministère complétés conformément au référentiel. Ce résultat annuel a été atteint à hauteur de 88%.

En définitive, au regard de la politique mise en place par la ligne managériale, cet objectif sera réellement atteint en 2017.

OBJECTIF N°4 : Rendre effective la réforme budgétaire au sein du ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: Atteindre un taux d'engagement des crédits de 90 % ;
- Résultat annuel N°2: Réaliser 4 actions de formation à l'endroit des RPROG.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1: le taux d'engagement des crédits est de 100 % ;
- Résultat annuel N°2: 4 actions de formation ont été réalisées à l'endroit des RPROG.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisation PAP	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2018
Taux d'engagement des crédits	%		90%	90%	100%	10%	100%	100%
Nombre d'actions de formation dédiées à la réforme organisée au sein du Ministère	NB		0	4	4	0	4	4

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats:

Résultat annuel N°1 : le résultat annuel attendu était d'engager les crédits à hauteur de 90% du montant alloué. La cible a été largement atteinte (100%) en raison de la maîtrise du processus d'exécution et du circuit de la dépense selon les mécanismes de la BOP.

Résultat annuel N°2: le résultat annuel attendu, était de faire bénéficier aux acteurs de la ligne managériale quatre (4) formations. Les 4 actions de formation prévues en 2016 ont été effectivement réalisées à l'endroit des acteurs de la ligne managériale.

Le résultat a été atteint du fait non seulement de la disponibilité des ressources humaines de la DCAF, mais surtout du souci et de la volonté du responsable de cette unité opérationnelle à doter tous les acteurs de la ligne managériale de la littérature et des rudiments nécessaires pour la maîtrise de la Budgétisation par Objectif des Programmes (BOP).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
28.906.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	121 076 924	487 438 293	- 366 361 369	121 076 924	487 438 293	- 366 361 369
Titre 1 Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2 Dépenses de personnel	3 840 000	7 867 500	- 4 027 500	3 840 000	7 867 500	- 4 027 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	117 236 924	206 561 193	- 89 324 269	117 236 924	206 561 193	- 89 324 269
Titre 4 Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5 Dépenses d'investissement	-	273 009 600	- 273 009 600	-	273 009 600	- 273 009 600
Titre 6 Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
28.906.2: Coordination administrative	217 763 076	495 830 988	-278 067 912	217 763 076	495 830 988	-278 067 912
Titre 1 Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2 Dépenses de personnel	35 000 000	48 500 000	- 13 500 000	35 000 000	48 500 000	- 13 500 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	182 763 076	447 330 988	- 264 567 912	182 763 076	447 330 988	- 264 567 912
Titre 4 Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5 Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6 Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	338 840 000	983 269 281	-644 429 281	338 840 000	983 269 281	-644 429 281
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	38 840 000	56 367 500	- 17 527 500	38 840 000	56 367 500	- 17 527 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 000 000	653 892 181	- 353 892 181	300 000 000	653 892 181	- 353 892 181
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	273 009 600	-273 009 600	-	273 009 600	-273 009 600
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme inscrits à hauteur de **338 840 000 F CFA** dans la loi de finances 2016 ont été exécutés à hauteur de **983 269 281 F CFA** ; soit un taux d'exécution global de **290,2%**. Le dépassement de **644 429 282 F CFA** est dû à l'exécution des crédits supplémentaires reçus par le programme en cours d'année. L'exécution par titre de dépenses, se présente ainsi qu'il suit:

- Titre 2. « Dépenses de personnel » : **56 367 500 F CFA** exécutés contre **38 840 000 F CFA** inscrits ; soit un taux d'exécution de **145%**. Le dépassement de **17 527 500 F CFA** s'explique par un réajustement des crédits de la main d'œuvre non permanente.
- Titre 3. « Dépenses de biens et services » : **653 892 181 F CFA** exécutés contre **300 000 000 F CFA** prévus ; soit un taux d'exécution de **218%**. Le dépassement de **353 892 181 F CFA** est lié à la relocalisation des activités du PAI-DRH au programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" à hauteur de **395 186 116 F CFA**.
- Titre 5. « Dépenses d'investissement » : le programme a bénéficié, au cours de l'exercice budgétaire, d'un transfert de crédits de **273 009 600 F CFA** au bénéfice de l'Action " Pilotage de la stratégie ministérielle".

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

Le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité

Virements

Le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 28.906 Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat	Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-517 500	-517 500
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 28.906 Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat	Titre 2	+18 045 000	+18 045 000
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 28.906 Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat	Titre 3	+395 186 116	+395 186 116
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 28.906 Pilotage et soutien aux politiques de Fonction Publique et de Modernisation de l'Etat	Titre 5	+273 009 600	+273 009 600
Total des transferts			+685 723 216	+685 723 216
dont Titre 2			+17 527 500	+17 527 500
dont Titre 3			+395 186 116	+395 186 116
dont Titre 5			+273 009 600	+273 009 600

Explication des impacts de chaque transfert :

Des crédits du titre 2 ont été transférés et reçus du programme «Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles» pour les ajustements budgétaires des crédits de la MONP.

Le programme a bénéficié en titre 3 de **395 186 116 F CFA** de crédits pour la prise en charge du projet PAI DRH.

Le transfert au profit du titre 5 correspond à la prise en compte de la dette du Cabinet Sarthe Innocent Conseils pour la mise en place du programme de formation des DCRH (**73 009 600 F CFA**) et de la prise en charge des dépenses liées à la refonte des textes organiques (**200 000 000 F CFA**).

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" ont été proposés en annulation.

Reports

Il n'y a pas eu de report de crédits pour le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	05	17	14	0	0	0	14
Agents de catégorie A	120	113	116	0	2	+2	118
Permanents	120	113	116	0	2	2	118
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	172	164	156	0	1	+1	157
Permanents	165	157	153	0	1	+1	154
Non permanents	7	7	03	0	0	0	3
Agents de catégorie C	42	40	38	0	0	0	38
Permanents	39	37	37	0	0	0	37
Non permanents	03	3	01	0	0	0	1
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	334	317	310	0	3	+3	313
Main d'œuvre non permanente	16	17	17	1	0	-1	16
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	355	351	341	1	3	+2	343

Explication des évolutions :

L'augmentation nette des effectifs de 2 agents est due au recrutement de deux ingénieurs informaticiens et d'une technicienne en informatique pour le compte la Direction Centrale des Systèmes d'Informations (DCSI) et au départ à la retraite d'une technicienne de surface en service au Secrétariat Général.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	38 840 000	38 840 000	56 367 500	56 367 500	- 17 527 500	-17 527 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	38 840 000	38 840 000	56 367 500	56 367 500	- 17 527 500	-17 527 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" a exécuté un niveau de crédits de **56 367 500 F CFA** ; soit **17 527 500 F CFA** supplémentaires.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Action N° 28.906.1. Pilotage de la stratégie ministérielle	117 236 924	117 236 924	206 561 193	206 561 193	- 89 324 269	- 89 324 269
Conception et suivi de la politique des ressources humaines de l'Etat	76 653 066	76 653 066	142 455 955	142 455 955	-65 802 889	-65 802 889
Contrôle et inspection de l'ensemble des services du ministère	40 583 858	40 583 858	64 105 238	64 105 238	- 23 521 380	- 23 521 380
Action N°228.906.2. Coordination Administrative	182 763 076	182 763 076	447 330 988	447 330 988	-264 567 912	-264 567 912
Coordination et amélioration des services relevant du SG	79 298 574	79 298 574	79 056 750	79 056 750	241 824	241 824
Opérationnalisation et suivi des objectifs	25 500 000	25 500 000	25 000 000	25 000 000	500 000	500 000
Fonctions supports	77 964 502	77 964 502	58 348 979	58 348 979	19 615 523	19 615 523
programme des départs volontaires (PAI-DRH)	-	-	284 925 259	284 925 259	- 284 925 259	- 284 925 259
Total des crédits de titre 3	300 000 000	300 000 000	653 892 181	653 892 181	-353 892 181	-353 892 181

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées:

Action 1- Pilotage de la stratégie ministérielle : 206 561 193 F CFA pour la réalisation des activités suivantes :

- Conception et suivi de la politique des ressources humaines de l'Etat : **142 455 955 F CFA** ;
- inspection de l'ensemble des services du ministère : **64 105 238 F CFA**

Ces activités permettent une gestion de proximité des agents publics et une parfaite connaissance de leur situation administrative quel que soit leur lieu géographique, grâce à l'interconnexion des directions provinciales à la base principale de FUR.

Action 2- Coordination Administrative : 447 330 988 F CFA consacrés à :

- la coordination et l'amélioration des services : **79 056 750 F CFA** ;
- l'opérationnalisation et suivi des objectifs : **25 000 000 F CFA** ;
- le fonctionnement des fonctions supports : **58 348 979 F CFA** ;
- la mise en œuvre du programme des départs volontaires (PAI-DRH) : **284 925 259 F CFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Pour l'exercice budgétaire 2016, le programme "Pilotage et soutien à la gestion des ressources humaines" n'a pas eu de titre 4.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Action N° 28.906.1. Pilotage de la stratégie ministérielle	0	0	273 009 600	273 009 600	- 273 009 600	-273 009 600
Nouveau Système de Rémunération (NSR) et opérationnalisation des DCRH	0	0	273 009 600	273 009 600	- 273 009 600	-273 009 600
Total des crédits de titre 5	0	0	273 009 600	273 009 600	- 273 009 600	-273 009 600

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits du **titre 5** ont contribué exclusivement à la poursuite de l'implémentation du Nouveau Système de Rémunération (**NSR**) et à l'opérationnalisation des Directions Centrales des Ressources Humaines et des directions provinciales de la Fonction Publique à travers l'acquisition de matériels informatiques.

Les crédits exécutés ont également permis l'interconnexion des directions provinciales à la base FUR permettant ainsi de répondre aux sollicitations des usagers de l'intérieur du pays par rapport à leurs situations.